



## Droit à l'image pour exploitation commerciale

Par **Mariop**, le **20/09/2011** à **11:10**

Bonjour,

Je me suis lancé dernièrement dans l'édition musicale.

Je prépare actuellement un recueil qui intégrera quelques photos de paysages ou de personnes (majeures et mineures) voire des articles de presse.

Petit problème, certaines personnes étant difficiles à retrouver (photos assez anciennes, grand rassemblement...), il est compliqué de demander l'autorisation à chaque personne présente sur la photo. Est-il donc possible de passer outre leur autorisation en floutant les visages (lorsque de face) ou autre?

Concernant les paysages, il me semble qu'il n'y ai pas vraiment de problème? (hormis la propriété intellectuelle envers le photographe)

Pour les articles de presse, étant soumis à la propriété intellectuelle, il me semble que je dois demander l'autorisation au journal en question. Mais le même problème apparaît : certains articles ont une quarantaine d'années et ne sachant pas de quel journal il est extrait, difficile de le contacter. Comment faire?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Cordialement

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **12:54**

Si vous ne pouvez avoir les autorisations, vous n'utilisez pas le matériel et vous en choisissez d'autres.